

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

Bureau Vallée

INFORMATIQUE

IMPRIMERIE

BUREAUTIQUE

Facture I02220100011198 du 21/02/2025 18:19:52

(NF525) Sign. : 525/0455-4 4v2m

Shop & Qo - Encaissement Version 14.0.2426.2 21/11/2024

Nombre d'impression : 1 du 21/02/2025 18:20:00

Nombre de client : 1 Opération : vente - Services



Bureau Vallée

Magasin :

BV

BV CAHORS

694 CHEMIN DE BELLECROIX

46000 CAHORS FRANCE

Tel : 0565302955

Email : bvcahors@orange.fr

Tel SAV : 0565302955

Client (2243) :

Entreprise Privée L'INSTANT D'UN CAPRICE

493 RUE DU PRESIDENT WILSON

46000 CAHORS

FRANCE

Siren : 952271302

TVA intra. : FR85952271302

Facture n°I02220100011198
Du 21/02/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
	79142362 / 79142362 COPIE NB 10 A 499 MO	22	0,08 €	20,00 %	0,37 €	1,83 €
TOTAL HT						1,83 €
TOTAL TVA						0,37 €
Total TTC						2,20 €

Vous avez été accueilli(e) par
GESTIONNAIRE RAYON GESTIONNAIRE
RAYON(Id:2443) (Caisse 1 1)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	1,83 €	20,00 %	0,37 €	2,20 €

Règlements

21/02/2025 18:19:52 - Espèces	10,00 €
21/02/2025 18:19:52 - Rendu	-7,80 €

Portable :	Tél. :	Signature du vendeur	Signature du client
Email :			

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.
Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-347 du 22 mars 2012.
BV CAHORS 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE
SAS Au capital de 308230€ Siret : 92796373600016 SIREN : 9273963736 N° RCS : MONTAUBAN 927963736 TVA : FR47 927963736 Code APE 4762Z